

---

# Entre citoyenneté et nationalité

---

Entretien avec

Alain Dieckhoff

**La loi du retour déroge aux lois de l'Etat-nation classique. Le sionisme a voulu créer un Etat-nation dans le sens occidental du mot, mais en même temps, c'est une diaspora qui a créé un Etat, et une fois l'Etat créé, il essaie d'attirer la diaspora.**

*Régine Dhoquois-Cohen: — Dans votre ouvrage, L'invention d'une nation-Israël et la modernité politique, quand vous évoquez les fondateurs de l'Etat d'Israël, vous mentionnez deux variétés de nationalismes, un nationalisme politique et un nationalisme culturel, et vous attribuez une grande importance à l'hébreu comme élément unificateur de la nation israélienne. Pouvez-vous nous préciser quel type de nationalisme a été favorisé par les fondateurs?*

Alain Dieckhoff: — La spécificité du sionisme, c'est d'être un nationalisme en quête d'Etat. Voilà sa véritable originalité, par rapport à d'autres nationalismes juifs, comme l'autonomisme de Doubnov par exemple. Cet Etat des juifs, même s'il y a eu quelques hésitations jusqu'en 1904, devait être créé en Palestine, en "Terre d'Israël". Tous les courants sionistes étaient unanimes sur ce point. Au départ, ce nationalisme a été porté par des mouvements qui avaient en même temps une idéologie de type socialisant. Il devait y avoir une transformation nationale et en même temps une transformation sociale, même s'ils ne les ont pas appliquées dans la pratique. C'était quelque

---

Eté 1998

chose d'assez inédit à cette époque dans les mouvements nationalistes. C'est beaucoup plus tard, dans les années 20, qu'un courant nationaliste que l'on peut classer à droite est apparu, pour lequel la dimension sociale était sans importance. Seule comptait la logique de mobilisation nationaliste. Toute idée de lutte des classes était fermement condamnée dans ce courant, représenté en particulier par Jabotinsky, qui est l'ancêtre de la droite israélienne d'aujourd'hui. De ce point de vue-là, il y avait deux courants dans le nationalisme sioniste, l'un qui avait une prétention "universaliste" et l'autre qui était clairement particulariste. Avant 1948, la gauche était dominante au niveau institutionnel, au niveau de l'impact qu'elle a eu dans la construction nationale et la droite était marginalisée, même si elle pouvait compter sur un certain soutien dans les villes. Pourtant, une distance existait entre le discours de type universaliste et la pratique de cette gauche qui avait une priorité, celle de construire une nation territorialisée.

Quant à la langue hébraïque, elle était pour tous les courants sionistes un pilier central de la renaissance nationale. En ce sens, ils avaient à la fois un objectif politique et une visée culturelle.

— *Quel était l'état du noyau national dans les années 30?*

A partir des années 30, la gauche est dominante non seulement dans la communauté juive de Palestine, mais aussi dans l'organisation sioniste mondiale. Elle a laissé une empreinte très forte dans la construction nationale elle-même. Cette tendance du sionisme va contrôler toute l'infrastructure qui sera mise en place par le biais du syndicat unique, la Histadrout, écoles, caisses du travail, clubs culturels, sportifs... Un embryon d'Etat est ainsi créé durant la période mandataire. Il existe même un parlement des juifs de Palestine et une sorte de Conseil représentatif des juifs de Palestine qui est reconnu par le mandataire britannique. Un quasi-Etat commence à fonctionner, ce qui explique pourquoi, en 1948, les juifs seront bien plus prêts que les Palestiniens à occuper le vide créé par le départ des Britanniques. Ils ont déjà quelque chose sous la main. De fait les instances gouvernementales sont là et les hommes sont les mêmes avant 48 et après 48. De l'autre côté, les Palestiniens ont des partis politiques qui ont vu le jour dans les années 30, comme le Haut comité arabe, mais l'institutionnalisation reste plus faible et surtout ils souffrent de rivalités très fortes entre les grandes familles alors que les juifs, bien qu'ils aient des différences, fonctionnent dans un système globalement assez consensuel.

La Shoah a été un élément déterminant par rapport à la communauté internationale. C'est la légitimité externe de l'Etat qui a été confortée après la guerre par le génocide. Pour les nations occidentales et pour

l'Union soviétique, l'idée s'est imposée que la création d'un Etat pour les juifs était logique pour éviter la répétition d'une catastrophe de cette ampleur. En 1946, la Commission d'enquête anglo-américaine va d'ailleurs visiter les camps de personnes déplacées avant d'aller en Palestine. Il est clair que, pour la communauté internationale, la question des rescapés du génocide et le dossier palestinien sont liés. Mais la Shoah a aussi renforcé la légitimité interne du sionisme vis-à-vis du monde juif qui jusqu'alors n'était pas entièrement convaincu par la logique sioniste. Les juifs de la diaspora commencent à considérer que le sionisme constitue la seule option à long terme, tout au moins pour les juifs persécutés ou rescapés du génocide. Les idéologies nationalistes concurrentes du sionisme — comme le bundisme — n'ont plus de crédibilité après 1945 alors que le sionisme a des choses à offrir. Il peut montrer ce qui a été construit depuis un demi-siècle. Les autres idéologies ont non seulement vu leurs troupes décimées mais en plus elles n'ont rien d'équivalent à proposer. Tout se ligue pour légitimer le sionisme à la fois au niveau international et dans le monde juif.

*— Après 48 et dans les années 50, les juifs séfarades commencent à arriver en Israël. Cette nation telle qu'elle avait été conçue par ses fondateurs pouvait-elle accueillir cette immigration sans se fragiliser ? Le clivage laïcs/ religieux ou laïcs/traditionalistes a-t-il commencé à se construire dès ce moment-là ? A ce propos, pouvez-vous nous donner quelques indications sur la mise en oeuvre de la loi du retour ?*

Il y a eu deux arrivées massives dès la fin des années 40 et au début des années 50, celle des rescapés du génocide qui viennent des camps de personnes déplacées, notamment d'Allemagne et d'Autriche et, un peu plus tard, celle des juifs des pays d'Islam, d'abord du Yémen et d'Irak et un peu plus tard d'Afrique du Nord ( surtout du Maroc).

Les rescapés du génocide ont une certaine proximité avec les pères fondateurs, d'un point de vue culturel et géographique. Ils n'auront pas beaucoup de mal à s'intégrer à cette société. Par contre les juifs séfarades arrivent dans un Etat en partie déjà constitué mais avec des motivations différentes. Les juifs ashkénazes étaient dans une logique de rupture avec la tradition religieuse. Ils voulaient rompre avec le "piétisme" et la passivité d'une tradition religieuse qu'ils rejetaient.

Une majorité de juifs séfarades vient, au contraire, avec une idée de type traditionaliste. Ils retournent sur la terre des ancêtres avec des attentes messianiques. Les Yéménites, lorsqu'ils montent dans les avions qui les amènent en Israël, considèrent que ce sont des sortes d'oiseaux géants qui les ramènent sur la Terre Promise, où la Rédemption va se réaliser. Dès le départ, c'est un choc culturel. Les

séfarades vont être entraînés dans une logique de modernisation à outrance, pour les pousser à rompre avec la tradition. Ils vont souvent être socialisés dans des écoles non religieuses et des conflits vont se développer à ce sujet. La rancœur des séfarades n'éclatera toutefois qu'au début des années 70 avec le mouvement des *Panthères noires*.

Quant au clivage laïcs/ religieux, il commence dans les années 50, avec cette rencontre entre ces deux mondes, occidental et oriental. Pour les juifs séfarades, leur vision traditionaliste inclut bien sûr une dimension religieuse. Certes parmi les orthodoxes, on comptait des ashkénazes, mais ils étaient très peu nombreux et souvent anti-sionistes.

C'est la loi du retour qui va permettre l'arrivée des juifs des pays d'Islam. Cette loi de 1950 est une officialisation d'une immigration qui a commencé immédiatement après la création de l'Etat. Elle permet donc à tout juif d'émigrer en Israël. C'est là quelque chose de très particulier: un droit que le juif possède sans que l'Etat puisse s'y opposer, à quelques petites exceptions près.

— Des débats ont-ils eu lieu à propos de la définition du juif lors du vote de cette loi?

La loi du retour ne définit pas qui est juif. C'est dans les années suivantes qu'un certain nombre d'affaires viendront clarifier cette définition ( affaire Rufeisen, Shalit ). Depuis 1970, la définition est, en gros, religieuse: est juif celui qui est né de mère juive ou celui qui s'est converti au judaïsme. Mais peuvent aussi se prévaloir de la loi du retour des non-juifs qui ont une parenté avec un juif. Cette disposition a permis l'arrivée, dès les années 70, des familles de juifs soviétiques où les mariages mixtes avaient été nombreux. Mais il faut distinguer deux choses: la loi du retour fixe l'immigration des juifs et des parents de juifs mais la définition de "qui est juif?", si elle a été en grande partie réglée en 1970, ne l'est pas totalement (quid des conversions non orthodoxes?).

Le droit de la nationalité doit être distingué du droit au retour. La loi sur la nationalité date de 1952, après la loi du retour. Elle opère une distinction essentielle: les juifs qui immigrent en fonction de la loi du retour, bénéficient automatiquement de la nationalité israélienne et donc de la citoyenneté. On pourrait dire que, pour eux, c'est le principe du *jus sanguinis* qui s'applique, en fonction d'une définition ethnique. Mais il y a aussi la possibilité d'obtenir la nationalité sur la base du *jus soli*, c'est-à-dire de la résidence. Ce texte s'applique aux Arabes dits israéliens qui étaient présents sur le territoire de l'Etat d'Israël en 1948.

— *Comment une notion aussi "fragile", en terme de jeunesse mais aussi en raison des dangers qui pèsent sur elle, peut-elle intégrer une diaspora aussi importante que celle des 700.000 juifs de l'ex-URSS qui arrivent à partir de 1989? Peut-on parler de "des nations, un Etat"?*

On peut dire que l'arrivée des juifs soviétiques est différente par son importance numérique mais depuis les origines, l'Etat d'Israël a été confronté à ce problème avec les vagues migratoires successives dans les années 50, 60 et même 70. Le problème de l'intégration est consubstantiel à l'Etat d'Israël lui-même. L'Etat est largement parvenu à couler tout ce monde dans une certaine *israélité*. Au bout d'un certain temps, les immigrants et leurs enfants partagent tous la même langue et cela est capital. L'adoption de certaines normes de comportement et le développement incontestable des mariages entre les groupes participent également à la sédimentation de la société israélienne. Il existe bien un creuset israélien. Quand les Israéliens sont à l'étranger, on les distingue des autres. Toutefois l'Etat n'est pas parvenu à l'objectif qu'il s'était fixé dans les années 50, c'est-à-dire à un véritable *melting pot*, à une synthèse. Les différents groupes avaient une trop grande épaisseur sociale et ils ont résisté, involontairement parfois, à cette intégration par le haut. La société israélienne a gardé une pluralité plus forte que ce que pouvaient imaginer les fondateurs comme Ben Gourion.

Plutôt qu'une nation aboutie, je dirais qu'il existe en Israël un fort sentiment national. Mais je suis plus réticent sur le terme "nation" proprement dit (avec ce qu'il implique de fédérateur) parce que le modèle israélien fonctionne sur une distinction, qui existait par exemple en URSS, entre la citoyenneté et la nationalité. Une citoyenneté commune englobe les juifs et les Arabes israéliens mais il y a des nationalités — au sens d'appartenance ethnique — différentes: Juifs, Arabes, Druzes.

— *Alors justement, qu'en est-il de l'intégration dans cet Etat juif des Arabes? Peut-on parler de régression de cette intégration? Comment Israël résout-il ce problème qui se pose à tous les Etats-nations, celui des minorités? C'est tout le problème de cet élément de définition de la nation: le vouloir vivre ensemble.*

Pour les 17% d'Arabes israéliens (un habitant sur cinq), citoyens d'Israël et en même temps Palestiniens, on constate un double phénomène. Depuis une vingtaine d'années, du fait du contact avec la Cisjordanie, des liens se sont recréés, d'ordre familial notamment et cela les a rendu plus conscients d'une certaine palestinité, une proximité qui les fait d'ailleurs se définir maintenant comme des Palestiniens d'

Israël. Mais contrairement à certains qui ont considéré que c'était un élément qui allait entretenir l'aliénation des Arabes par rapport à Israël, je pense que cette *palestinisation* s'est accompagnée d'un phénomène d'*israélisation*. Depuis vingt ans, les Arabes sont plus intégrés à la société israélienne pour plusieurs raisons et d'abord parce que l'Etat a cessé de les contrôler de manière autoritaire depuis 1966. Bénéficiant de vraies libertés publiques, ils ont pu commencer à fonctionner de manière plus normale dans la société israélienne et du coup ils peuvent mieux défendre leurs droits qu'il y a vingt ans. Quelqu'un qui représente bien cette tendance-là, c'est le député Azmi Bichara, un Arabe palestinien d'Israël qui est complètement à l'aise dans la société israélienne même s'il la critique très fortement. La situation des Arabes en Israël est très complexe et n'est pas fondée sur un jeu à somme nulle. Ce n'est pas parce qu'ils se revendiquent comme Palestiniens qu'ils sont nécessairement en extériorité par rapport à la société israélienne. Au contraire, ils revendiquent cette *palestinité* à l'intérieur même de l'Etat d'Israël. S'ils appartiennent culturellement au monde arabe, ils veulent agir au sein de l'Etat d'Israël. Très peu envisagent leur avenir politique dans un Etat palestinien, comme l'ont montré des sondages.

*— Depuis grosso modo le début de l'Intifada, Israël a fait appel à une main-d'œuvre immigrée ni juive, ni arabe, notamment philippine. Cette population s'intègre-t-elle et d'ailleurs lui demande-t-on de s'intégrer?*

Le phénomène est récent. Jusqu'alors la diversité qu'Israël avait à gérer était une diversité "indigène", présente sur le territoire ou une diversité provenant des différentes immigrations juives. Cette immigration non juive place Israël dans une situation inédite pour lui, bien connue d'autres pays occidentaux. Très souvent ces immigrés, arrivés seuls, font venir leur famille ensuite. Pour le moment, l'Etat est un peu démuné. D'un côté, l'économie israélienne en a besoin, d'un autre côté ces immigrants n'ont pas vocation à être intégrés. Ils sont assez nombreux, autour de 200.000, dont une partie n'est pas dans une situation légale.

*— Il semble que de nouveau, pour quelques intellectuels palestiniens, l'échec des Accords d'Oslo a fait refleurir l'idée d'un Etat bi-national. Cette idée (très minoritaire) existe-t-elle chez les Israéliens?*

Cette idée du bi-nationalisme qui avait été défendue à la fin des années 40 était à l'époque récusée par les Arabes palestiniens et par les juifs sionistes, à part une toute petite minorité. La situation

géopolitique a fait perdre par la suite à cette idée son attrait. Maintenant, chez les juifs en Israël, c'est une idée qui n'est défendue par quasiment personne. Pour les Arabes, ce serait un moyen d'enlever son caractère ethnique à l'Etat d'Israël. Mais alors ce n'est plus un Etat juif.

*— Le rêve sioniste n'est-il pas le rêve de l'Etat-nation, au sens où il englobe des gens qui ne sont pas à l'intérieur de l'Etat mais qui en sont potentiellement membres ?*

Je ne crois pas. L'Etat-nation motive encore beaucoup de gens dans le monde comme les événements en ex-Yougoslavie ou en ex-URSS l'ont montré. La loi du retour déroge aux lois de l'Etat-nation classique. Le sionisme a voulu créer un Etat nation dans le sens occidental du mot mais en même temps, c'est une diaspora qui a créé un Etat et, une fois l'Etat créé, il essaye d'attirer la diaspora. C'est là une forte spécificité de l'Etat d'Israël.

*— Qu'est-ce que la nation israélienne aujourd'hui ? Depuis l'arrivée de Nétanyahou, les deux légitimités d'Israël, externe et interne, ne sont-elles pas en crise ?*

L'arrivée de Nétanyahou a sans doute cristallisé les choses mais elle n'en est pas la cause. Je pense que depuis la fin des années 80, il y a eu une certaine tendance à une bipartition de la société israélienne. Progressivement deux camps d'importance à peu près égale se sont solidifiés, un camp universaliste ouvert à l'Occident, essentiellement laïque, et un courant plus particulariste où la dimension religieuse est plus présente. Le processus de paix a renforcé cette bipartition parce qu'il met en jeu l'avenir de la société israélienne en tant que telle et sa place dans la région. Le lien entre les deux aspects est très net. Le choix que Rabin avait fait a été soutenu par le camp laïque alors que ses adversaires penchaient de l'autre côté. Ce n'est pas un hasard. Le problème ne se pose pas seulement en termes diplomatiques; il renvoie à une réflexion sur ce qui peut servir de ciment à la société israélienne: cet Etat doit-il se normaliser ou continuer à afficher une forte spécificité collective ?

*— La position des religieux ne risque-t-elle pas de renforcer le repli sur soi, le nationalisme étroit, l'idée de supériorité, tous éléments qui sont extrêmement dangereux à terme pour Israël ?*

Les religieux sont ceux qui sont le plus fermés vis-à-vis du compromis territorial. De l'autre côté, on trouve aux marges des gens

---

Été 1998

qui estiment que l'*israélité* doit être totalement déconnectée du judaïsme (courant post-sioniste). Le gros problème d'Israël dans les années à venir sera de perpétuer un "vouloir vivre ensemble". C'est pour moi une question presque plus difficile que celle de la paix avec les Palestiniens. Comment peut-on faire tenir ensemble un Israël où les uns sont dans Internet, MacDonald's et Madonna... et les autres dans la Torah? Ce problème existait dès le départ mais la grande différence était qu'en 1948 le courant dominant était laïque alors que maintenant les deux courants sont d'importance à peu près égale. Le Kulturkampf tant redouté a plus de chances de se réaliser demain.

*Propos recueillis par*  
Régine Dhoquois-Cohen

**Alain Dieckhoff**, chercheur au CNRS, est notamment l'auteur de *L'invention d'une nation, Israël et la modernité politique*, Gallimard, 1993.